



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

327th Council meeting

- Development co-operation -

Brussels, 22 January 1975

In the chair: Mr Garret FITZGERALD  
Minister for Foreign Affairs of Ireland

75/75 (Presse 9)





Luxembourg:

Mr Jean DONDELINGER

Ambassador,  
Permanent Representative

Netherlands:

Mr J. PRONK

Minister for Development  
Co-operation

United Kingdom:

Mrs Judith HART

Minister for Overseas Development

Commission:

Mr Claude CHEYSSON

Member

o

o

o

The Council discussed the following questions:

DEVELOPMENT CO-OPERATION - OUTLINE OF FUTURE COMMUNITY  
ACTION

The Council heard a speech by Mr CHEYSSON introducing the Commission communication on considerations relating to the Community's co-operation with the Third World in the years to come, within the context of the present and foreseeable world economic situation. In the course of a detailed discussion, all the delegations gave their reactions to and comments on the Commission communication.

At the end of the discussion, the Council noted that the Commission would, in the light of the discussion, submit concrete proposals for a Community programme of action. The Council will consider these proposals at its next meeting.

23.1.75

OUTCOME OF THE WORLD FOOD CONFERENCE

The Council heard an oral report by the Commission on the outcome of the World Food Conference, the forthcoming international meetings in which the Community is to take part and the questions to be dealt with on those occasions.

The Council re-affirmed the importance attached by the Community to the world food problem and to the results achieved by the Conference.

In conclusion, the Council instructed the Permanent Representatives Committee to define the Community's attitude with a view to forthcoming international date-lines.

UNITED NATIONS EMERGENCY OPERATION

The Council re-affirmed the Community's commitment to a contribution of up to 500 million dollars mentioned in the letter from the President of the Council of 24 June 1974 to the Secretary General of the United Nations and agreed to make available to the United Nations Emergency Operation a second slice of 100 million dollars, of which 33 1/3 million dollars will be paid into the special account of the United Nations Secretary General.

The Council also pointed out that, under the budget decisions already taken, the amount of food aid for the period mid-1974/mid-1975 has been increased in relation to the previous programme, to the benefit of the countries most affected by the crisis.

Moreover, the Member States have informed or will inform the United Nations of their bilateral contributions to the Emergency Operation.

If it appears on 1 June 1975 that the total contributions mentioned above and chargeable to the Emergency Operation do not reach the 500 million dollars indicated in the letter from the President of the Council of 24 June 1974 to the Secretary General of the United Nations, the Community will make the necessary supplementary contribution out of its own budget.

o

o

o

The next Council meeting on Development Co-operation is favoured for 20 March 1975.





MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities Regulations

- opening, allocating and administering a Community tariff quota for ferro-chromium containing not less than 4% by weight of carbon falling within subheading No ex 73.02 E I of the Common Customs Tariff and extending the benefit of this quota to certain imports of ferro-chromium containing a quantity of between 3 and 4% by weight of carbon
- amending Regulation (EEC) No 1191/73 laying down general rules for the granting of a consumer subsidy for butter.



PRIORITE P 1

Remis au télex à 10 h 20

Note BIO (75) 24 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Conseil coopération au développement

Mercredi 22 janvier à partir de 15 h 00 le Conseil tiendra une session consacrée à la coopération au développement. Trois points figurent à l'ordre du jour.

1. Deuxième tranche de la contribution communautaire aux opérations d'urgence des Nations Unies.

Le 3 octobre 1974 le Conseil après avoir décidé de débloquer une première tranche de 150 millions de \$ était convenu de prendre une décision sur la deuxième tranche de cette action au cours du mois de janvier 1975. Je vous rappelle que la Communauté s'était fixée comme objectif de participer à l'action d'urgence préconisée par les Nations Unies, à concurrence d'un sixième du montant global, avec un maximum de 500 millions de \$.

Le Conseil devra donc en premier lieu constater si les engagements pris par les autres pays donateurs correspondent à l'hypothèse de départ d'un montant global de 3 milliards de \$.

Il semble bien que "globalement" cette condition soit remplie, c'est-à-dire que les engagements pris, en dehors de la Communauté, atteignent 2,5 milliards de \$ (même si la contribution des Etats Unis, difficile à évaluer avec précision, n'atteint pas les 500 Mio prévus).

La Commission propose donc que la Communauté adopte une "deuxième tranche" complétant l'engagement pris initialement.

Le deuxième problème sera de déterminer dans quelle mesure doivent être comptabilisées, dans cette deuxième tranche, les actions nationales engagées ou promises par divers Etats membres, étant entendu qu'en tout état de cause il convient de tenir compte des aides communautaires complémentaires répondant aux critères de l'action d'urgence (en l'occurrence 42 millions de \$ d'aide alimentaire).

Si l'on prend en considération la totalité des actions nationales (environ 200 millions de \$), la Communauté devrait décider d'une aide financière supplémentaire de 100 millions de \$. L'orientation de la Commission serait toutefois de trouver une solution de compromis, où les actions nationales ne seraient prises en compte que pour partie ce qui permettrait d'aller au-delà des 100 millions de \$.

./.

2. Politique générale d'aide au développement

Le Conseil devrait avoir un premier échange de vue sur la communication de la Commission "fréque de l'action communautaire, demain" (voir BIO (74) 225 du 5 novembre 1974). On peut s'attendre que à cette occasion soit évoqué à nouveau le problème de la mise en oeuvre de la résolution du Conseil sur l'aide aux pays non associés.

3. Suite à donner à la Conférence alimentaire mondiale

Ce point fera l'objet d'une communication orale de M. Cheysson, dont nous ne connaissons pas avec précision la teneur, mais qui sera centrée sur la nécessité d'envisager un accroissement de l'aide alimentaire.

Amitiés,

B. OLIVI



PRIORITE P 1

Remis au télex à 10 h 50

Note BIO (75) 24 (suite 1 et fin) aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Session du Conseil Développement

1. Politique générale d'aide au développement

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre la communication de la Commission "fresque de l'action communautaire demain" a donné lieu à un échange de vue de plus de 3 heures, chaque délégation ayant tenu à exposer assez longuement ses premières réactions.

De cet échange de vue on peut retenir tout d'abord la conclusion pratique : la Commission a été chargée maintenant de présenter des propositions concrètes s'inspirant des conceptions générales exposées dans la fresque, propositions qui devront comporter à la fois un programme d'action et sa traduction en termes financiers pour une période de plusieurs années.

Quant au fonds, il serait vain de dissimuler les divergences qui séparent encore les diverses délégations notamment quant à l'ampleur de l'effort financier que la Communauté serait en mesure de consentir au bénéfice de pays non associés (la délégation britannique a fait à ce sujet des propositions précises) ou bien quant à la préférence à donner aux actions multilatérales par rapport aux actions directes de la Communauté. Il reste que dans l'ensemble l'analyse de la Commission a été approuvée de même que certaines des orientations proposées : c'est le cas notamment de la priorité reconnue au développement rural et à la production vivrière qui pourrait donc constituer, répondant ainsi aux conclusions de la Conférence alimentaire mondiale, le point fort de la politique "globale" d'aide au développement de la Communauté. On notera également, à ce propos, le retournement de la position britannique en ce qui concerne l'aide alimentaire, considérée maintenant comme un élément fondamental de la politique communautaire.

2. Contribution de la Communauté aux opérations d'urgence des Nations Unies

Dès l'abord les positions exprimées par les diverses délégations ont été fortement contrastées. D'une part les délégations britannique, néerlandaise, danoise et irlandaise considèrent que la deuxième tranche doit porter sur 350 MIO de \$ et refusent, toute prise en compte des actions bilatérales, notamment celles décidées par leurs propres pays. Les cinq autres délégations, dont certaines d'ailleurs mettent en doute la portée réelle des engagements pris par les autres pays donateurs, étaient prêtes à aller jusqu'à 100 MIO de \$, considérant

./.

qu'il n'y avait aucune raison de ne pas comptabiliser, au titre de la Communauté, la totalité des actions tant communautaires que nationales, à partir du moment où elles répondent aux critères définis par les Nations Unies.

Un compromis était donc la seule voie d'issue. On devait y parvenir tard dans la soirée après une longue séance restreinte. La solution retenue est la suivante :

- a. La Communauté confirme à l'ONU l'engagement pris initialement de 500 MIO de \$ et l'informe qu'après la première tranche de 150 MIO de \$ elle vient de décider une seconde tranche de 100 MIO de \$ dont le tiers sera versé directement au compte spécial des Nations Unies.
- b. Elle précise que l'augmentation de l'aide alimentaire communautaire aux pays touchés par la crise, pour la période considérée pour l'action d'urgence s'élève à environ 48 MIO de \$.
- c. Elle note que les Nations Unies seront informées directement des contributions bilatérales des Etats membres.
- d. Enfin, et c'est le point important, il est convenu que si au 1er juin 1975 le total des aides communautaires et nationales conformes aux critères de l'action d'urgence, n'atteint pas les 500 MIO, la Communauté fournira la contribution supplémentaire sur son propre budget.

### 3. Suite de la Conférence alimentaire mondiale

La déclaration de M. Cheysson sur la nécessité d'accentuer l'aide alimentaire n'a pas été débattue. L'affaire sera reprise au prochain Conseil.

FIN

Amitiés

*P. B. Olivi*  
P. B. OLIVI